

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



>> Pièce 4 : Documents Graphiques du Règlement

> Dossier approuvé

ZONES SENSIBLES AUX REMONTEES DE NAPPES

Carte 5

Echelle 1/15.000ème

Procédure	Prescription	1 ^{er} Arrêt	2 nd Arrêt	Approbation
Elaboration	28/09/2017	14/11/2024	22/05/2025	15/01/2026
La Présidente de la Communauté de Communes		COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHALOSSE TURSAN		

creham 

-  Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
-  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
-  Limites de zone de règlement du PLUi
-  Limites communales